

Le journal d'informations municipales de la Ville de La Baule-Escoublac

LE DOSSIER - PAGES 6 - 9

2022 : année de l'automobile



Départ du Tour de France automobile, 1970 - Terrain d'aviation d'Escoublac Jean-Pierre Beltoise en présence de Jean Todt, son navigateur.

ACTUALITÉS

Réouverture du pont boulevard Chevrel

PAGE 5

BON À SAVOIR

Création d'une commission tranquillité publique

PAGES 11 - 14

LA VILLE EN IMAGES

La Ville solidaire des Restos du coeur et de l'Ukraine

PAGE 15



Sommaire

L'ÉDITO DU MAIRE	3
.....	
TRIBUNES	4
.....	
ACTUALITÉS	5
.....	
DOSSIER : ANNÉE DE L'AUTOMOBILE	6 - 9
.....	
ANNÉE DU CHEVAL : BILAN	10
.....	
BON À SAVOIR	11 - 14
.....	
LA VILLE EN IMAGES	15
.....	
AGENDA	16



NB: LA SITUATION SANITAIRE ÉVOLUANT RAPIDEMENT, L'ACTUALITÉ EST SUSCEPTIBLE DE CHANGER ENTRE LE MOMENT OÙ CES LIGNES SONT ÉCRITES ET CELUI OÙ VOUS LES LIREZ.

FAITES-VOUS CONNAÎTRE !

Pour recevoir toutes les informations municipales (animations, travaux, environnement...), pour poser vos questions, transmettez vos coordonnées à : communication@mairie-labaule.fr

Ce numéro est téléchargeable sur le site : www.labaule.fr

Directeur de la publication : Franck Louvrier

Rédacteur en chef : Philippe Rouger

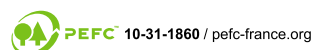
Rédaction : Direction de la Communication

Crédits photos : Ville de La Baule-Escoublac | Ministère de la Santé | La Baule Sepia | Patrick Gérard | Adobe Stock | Gaël Archimbaud | Jean Morel | Jean-Claude Mathieu | Gilles Saurin

Création, mise en page : Direction de la Communication

Impression : OFFSET 5 - **Tirage :** 22 000 exemplaires

Ne pas jeter sur la voie publique





FRANCK LOUVRIER

MAIRE DE LA BAULE-ESCOUBLAC

VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE

Chères Bauloises, chers Baulois

Alors que la pandémie semble en voie d'essoufflement, d'autres périls aussi inquiétants apparaissent du côté de l'Est.

Dans ce contexte de belligérance, notre pays sera pourtant confronté dans quelques jours à une échéance électorale majeure, les deux tours de l'élection présidentielle.

De manière inéluctable, la crise ukrainienne aura incontestablement des répercussions sur l'issue de ce scrutin, ce qui est dommageable. Non pas que ces événements tragiques ne nous concernent pas, mais ils risquent d'occulter d'autres sujets tout aussi fondamentaux.

Car la personnalité qui accèdera à la présidence de la République aura de nombreux défis à affronter, tout autant immédiats qu'un conflit sur le sol ukrainien.

Elle lui faudra en tout premier lieu recréer un lien entre le peuple et l'État, effacer ce profond sentiment de coupure entre une administration « hors sol » et qui nous gouverne à distance, et des Français livrés à eux-mêmes pour se dépêtrer des difficultés du quotidien. La gestion de la crise sanitaire n'a fait que renforcer ce ressenti. Sur les deux années que cela aura duré, nos compatriotes auront d'abord compté sur leurs élus de proximité, ceux qui sont sur le terrain. Qu'ils soient maires ou présidents de région, eux ont su trouver des réponses adaptées pour protéger sanitaire les populations tout en maintenant à flot une économie en grande difficulté. Les électeurs devront s'en souvenir au moment de mettre leur bulletin dans l'urne : les faits sont là, il faut faire confiance à ceux qui ont montré leurs capacités à gérer une collectivité territoriale plutôt que de se perdre vers des horizons incertains.

La personnalité qui sortira gagnante du scrutin présidentiel devra également apporter des réponses sur le déficit de pouvoir d'achat, surtout au moment où le prix des énergies se met à flamber à nouveau. C'est déjà ce que traduisait au début « la crise des gilets jaunes » avant qu'elle ne soit l'objet de quelques récupérations inappropriées. Les Français le signifient

clairement aux douze candidats qui briguent la magistrature première : le maintien de leur pouvoir d'achat est leur priorité, loin devant d'autres enjeux de société. Les mêmes causes produisant en général les mêmes effets, nous ne pouvons alors que craindre le retour d'une période d'agitation et de violences comme au moment des « gilets jaunes » si cette demande n'est toujours pas entendue.

Et n'oublions pas que la personne que les Français choisiront pour occuper l'Élysée devra aussi se dégager une majorité à l'Assemblée nationale lors des élections législatives qui auront lieu dans la foulée au mois de juin, ce qui ne semble peut-être plus aussi simple qu'en 2017.

Malgré ce climat empreint d'incertitudes, nous devons néanmoins rester confiants dans les capacités de notre pays à trouver des solutions rationnelles aux difficultés qui se présentent. Nos compatriotes ont de la ressource. L'essentiel demeure dans la mobilisation des électeurs, l'abstention ne favorisant pas la démocratie : il faut aller voter massivement !

À La Baule-Escoublac, nous venons ainsi de recevoir un signal très positif : le nombre d'inscrits sur les listes électorales de la commune a progressé de façon remarquable (+ 627 électeurs supplémentaires par rapport aux derniers scrutins de juin dernier). Cette progression est le témoignage du sens civique qui anime les habitants de notre cité.

Au-delà, c'est surtout la démonstration de l'attractivité réelle de notre ville : à l'heure où les menaces sont nombreuses, notre ville-jardin au bord de l'océan apparaît de plus en plus pour certains comme un havre de paix où il fait bon vivre qu'il faut préserver.

Restons solidaires !

Franck Louvrier

LA BAULE AUDACIEUSE

Alors que la guerre fait rage à l'Est, la municipalité a lancé en collaboration avec la Protection civile une grande collecte de produits de première nécessité pour venir en aide aux familles ukrainiennes prises en otages par le conflit. Les habitants de La Baule-Escoublac ont massivement répondu à cet appel, tout comme ils l'avaient fait il y a un an pour les étudiants de notre région, victimes d'une paupérisation brutale du fait de la crise sanitaire.

Loin des clichés et des idées reçues, ici la solidarité n'est pas un vain mot. Il s'agit d'une valeur fondamentale que notre équipe municipale autour de notre Maire Franck Louvrier partage complètement avec les Baulois. Ainsi, depuis notre arrivée à l'Hôtel de Ville, la solidarité a été une préoccupation constante au cœur de notre action municipale pour protéger les plus petits, les plus fragiles et les plus faibles de nos concitoyens.

Cela nous a amené, pour faire écho à l'actualité relative à l'augmentation du coût de la vie et compléter les aides gouvernementales, à revaloriser en octobre dernier le montant de certaines aides municipales, celles de l'énergie ainsi que celles de premières nécessités, pour les dépenses d'alimentation, d'hygiène et d'habillement. Car ces barèmes n'avaient pas été revus depuis 2016.

Cela a été, à notre initiative, la mobilisation des professionnels de santé, des agents municipaux et de nombreux bénévoles pour l'ouverture et le fonctionnement du centre de vaccination de La Baule-Escoublac. La couverture vaccinale a permis de mieux protéger notre population en réduisant le risque de développer des formes graves de la maladie.

C'est aussi la création dans l'ancien presbytère d'Escoublac d'une structure d'habitat inclusif pour les personnes en situation de handicap. Cette résidence offrira aux colocataires un lieu de vie commun leur permettant à la fois de s'épanouir personnellement et d'exister socialement.

C'est encore dans cet esprit de partage que nous multiplions les initiatives en direction de nos aînés. De nombreuses manifestations entrent désormais dans les EHPAD, comme l'exposition sur le Cadre noir de Saumur ou encore les ateliers découverte autour du poney. Et le Bibliobus va dorénavant passer régulièrement au sein de la résidence Bôle Eden.

La solidarité, c'est également permettre aux jeunes couples Baulois de pouvoir se loger dans leur ville malgré un marché de l'immobilier où les biens et le foncier se font rares. Monsieur le Maire a fermement rappelé cette volonté lors du conseil municipal de février, en cadrant mieux les locations meublées de tourisme qui ont mécaniquement un effet inflationniste et réduisent l'offre du locatif à l'année. Un dispositif de bail réel solidaire va également être mis en place, dissociant le foncier du logement : la municipalité loue un terrain à prix raisonnable sur lequel des primo-accédants financent la construction de leurs habitats.

Alors que les Français s'apprentent à voter lors d'échéances cruciales, leur choix doit aussi être guidé par cette notion de solidarité.

La Baule Audacieuse

labauleaudacieuse@gmail.com

*En application de l'article 9 de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, un espace est réservé à l'expression des conseillers municipaux.
Dans le respect de la liberté d'expression, les tribunes sont publiées telles que la rédaction les a reçues.*

UNIS POUR LA BAULE-ESCOUBLAC

L'actualité internationale, nationale et locale montre la complexité des grands enjeux du monde.

Sur le plan local, avec nos 7 élus municipaux et nos 2 élus communautaires, M. Renaud, Mme Marchais, M. Domeau, Mme English, Mme Leroux et Mme Lamy, nous travaillons pour construire un avenir durable pour La Baule et notre territoire. Je veux vous redire notre détermination à vous représenter sans relâche.

Nous participons activement aux commissions, sommes force de proposition, veillons sur la politique municipale de la majorité et vérifions le bon emploi de l'argent public. Nos interventions et questions lors des conseils municipaux soulignent les points que la majorité doit améliorer dans sa gestion de la ville. Nous soutenons les bons projets et ceux qui vont dans le sens d'une bonne et saine gestion de La Baule. Nous sommes contre le dérapage de nos finances publics et l'excès de dépenses.

Sur le plan national, je souhaite que l'élection présidentielle permette la réélection d'Emmanuel Macron 5 ans de plus. Elle sera suivie des élections législatives afin d'élire la nouvelle Assemblée Nationale.

Enfin, sur le plan international nous nous tenons aux côtés de l'Ukraine. En ces heures troubles où renaissent les fantômes du passé et où les manipulations sont nombreuses, comme a dit le Président Macron, nous appuierons l'Ukraine sans hésiter.

La démocratie est fragile. Dans notre ville comme dans le monde, protégeons-la ensemble.

Jean-Yves Gontier

unis.pourlabaula.escoublac@gmail.com

UN NOUVEAU CAP POUR LA BAULE ESCOUBLAC

Nous avons l'espoir d'un renouveau printanier, plus serein, l'espoir de la fin du tunnel de la crise sanitaire. Et au matin du 24 février une autre crise atteignait le monde : la guerre en Ukraine. Passé le moment de stupeur et de révolte devant cette agression indigne, un grand élan de solidarité s'est créé, vers les familles ukrainiennes obligées de fuir. Des associations bauloises se sont très vite manifestées. Il nous semble une évidence que notre commune doit pouvoir les accueillir et le faire savoir, comme je l'avais proposé pour les familles afghanes menacées dans leur pays pour avoir servi la France.

Nous savons, au delà de l'horreur de la guerre, que les conséquences économiques vont se faire rapidement ressentir. Ce sont les plus fragiles et les plus démunis qui en subissent le plus gravement les effets. Dans notre commune des familles, des personnes isolées n'arrivent déjà pas à boucler les fins de mois, à se nourrir correctement, à se chauffer. Leur situation ne va pas s'améliorer et nous avons le devoir de les soutenir.

Et bien sûr, en leit motiv, la lutte contre le changement climatique occupait déjà le monde. Le plan vélo va dans le bon sens, Nous veillerons à ce qu'il puisse se déployer. Le gros chantier de la promenade de mer est à l'étude. Il doit anticiper, nous le rappelons en permanence la protection contre les tempêtes et les dangers à venir de submersion marine.

Certains risques sont à moyen ou plus long terme, il faudra sans doute faire des choix financiers. Mais à court terme, voire dans l'instant, des populations souffrent et le seul mot qui vaille est Solidarité. La Baule-Escoublac a le devoir d'être une commune solidaire.

Anne Boyé, Un nouveau cap pour La Baule-Escoublac

La ville **SE STRUCTURE**

28 AVRIL 2022 : RÉOUVERTURE DU BOULEVARD CHEVREL



C'est une certitude, les travaux sur le boulevard Chevrel seront bien terminés pour fin avril. L'inauguration de l'ouvrage aura lieu le jeudi 28 avril. La réouverture se fera dans la foulée.

Ce sera la fin d'un chantier de longue haleine qui aura perturbé l'accès au centre-ville de La Baule-Escoublac pendant dix-huit mois. Il faut saluer la patience de l'ensemble des Baulois, résidents et visiteurs, qui se sont adaptés aux nécessités de cette restructuration de l'entrée de la commune. La municipalité aura d'ailleurs tout mis en œuvre pour les y aider, en développant une communication sans précédent sur l'évolution des

travaux et sur les plans de circulation et de délestages temporaires mis en place.

Les intervenants sur ce chantier d'envergure, auront réussi l'exploit de tenir les délais prévus malgré quelques aléas et impondérables, entre pénurie de matières premières résultant de la crise sanitaire ou des opérateurs qu'il aura fallu accompagner. Grâce aux services techniques de la Ville, maître d'œuvre de l'ensemble, qui ont veillé au grain, le calendrier de chaque étape des travaux aura été respecté, notamment les phases d'ouverture ponctuelle.

C'est donc toute l'entrée du centre-ville qui aura été redessinée. Modernisée, végétalisée et sécurisée avec deux véritables pistes cyclables, elle se montre à la hauteur des ambitions de notre ville balnéaire.

DU REMBLAI...
à la
*Promenade
de mer*

CONCERTATION PUBLIQUE : modalités de participation



DEPUIS CHEZ VOUS

Participez sur le site du projet, avec la cartographie participative, ou déposez une contribution sur la plateforme en ligne dédiée « **JENPARLE** » :

- labaule-promenadedemer.jenparle.net
- Informations sur labaule.fr



- Contribution par courriel sur l'adresse suivante : promenadedemer@mairie-labaule.fr
- Par courrier à l'Hôtel de Ville.



**À L'HÔTEL DE VILLE ET DANS LES MAIRIES
ANNEXES DU GUÉZY ET D'ESCOUBLAC**



Consultez le dossier de concertation et partagez vos contributions dans le registre mis à disposition et sa boîte à idées.



LORS DES RENCONTRES



Durant toute la durée du projet, des réunions publiques, des ateliers et des rencontres dans l'espace public sont organisés. Retrouvez toutes les rencontres

dans la rubrique « Agenda » de la plateforme en ligne **JENPARLE** ainsi que leurs comptes-rendus.



DOSSIER : année de l'automobile

En consacrant 2022 « Année de l'automobile », la Ville de La Baule-Escoublac entend aussi bien mettre l'accent sur son passé glorieux en matière de prestige et de course automobile qu'alimenter la réflexion sur la place de la voiture suivant les évolutions de notre société.

HOMMAGE À JEAN-PIERRE BELTOISE



En cette « Année de l'automobile », La Baule-Escoublac a décidé de rendre un hommage particulier au pilote automobile Jean-Pierre Beltoise en baptisant une avenue à son nom.

Son histoire est en effet intimement liée à celle de notre ville. C'est en 1952, dans notre ville balnéaire (où il passait toutes ses vacances au sein de la maison familiale), que le jeune Jean-Pierre reçoit le déclic de la compétition automobile en assistant au Grand Prix automobile de La Baule sur le circuit d'Escoublac ! Il apprend à conduire ici et gagnera ensuite l'un des premiers gymkhanas (concours d'adresse au volant) de la place des Palmiers.

Toute sa vie, il aura gardé des liens très proches avec sa ville de cœur. Jean-Pierre Beltoise aura ainsi été l'invité

d'honneur du Concours d'Élégance en 2010.

Ce grand champion a été le symbole du renouveau du sport automobile français avec notamment 86 Grands Prix de Formule 1 courus, dont une victoire le 14 mai 1972 sur le mythique circuit de Monaco. Après sa carrière sportive, il s'est totalement consacré à la prévention et la formation aux risques routiers avec notamment l'ouverture de l'école de conduite sur circuit « Conduire juste ».

Le 9 avril prochain, l'avenue des Sports sera donc rebaptisée « avenue Jean-Pierre Beltoise ». Le choix s'est porté sur cette voie courte en raison de difficultés et de confusions d'acheminement du courrier avec l'avenue perpendiculaire du Parc des sports.

MISE EN PLACE DU PLAN « BORNES ÉLECTRIQUES »



Avant même de consacrer 2022 « Année de l'automobile », la Ville de La Baule-Escoublac réfléchissait déjà sur la place à venir de la voiture dans la société et sur les évolutions des mobilités.

Par son statut de ville balnéaire et la qualité de ses infrastructures, la commune bénéficie d'une forte attractivité avec une population qui passe de 17 000 habitants en hiver à plus de 150 000 résidents en été. Elle se doit donc de pouvoir répondre aux nouveaux besoins de mobilité autant des résidents que des visiteurs.

Cela nécessite notamment de prendre en considération l'essor des ventes de véhicules électriques et hybrides et la sollicitation d'utilisateurs souhaitant bénéficier

d'infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques et hybrides rechargeables (IRVE).

Dans cette démarche, les services techniques de la Ville ont ainsi préalablement identifié un certain nombre de points où des installations rapides d'IRVE sont possibles, soit aujourd'hui au moins 120 places de stationnement, c'est-à-dire 60 bornes.

Fort de ce constat, La Baule-Escoublac a fait le choix de lancer dès à présent un appel à initiatives privées. Celui-ci répond en avance aux dispositions réglementaires en vigueur, les lois LOM et Climat et résilience, qui doivent être mises en application pour 2025.

Il y est notamment prévu qu'au moins 5 % des places de stationnement d'une commune soient dédiées à l'électrique. La commune disposant de 2274 places de parking, cela représente 114 points de recharge. Or, avec au minimum 120 emplacements répertoriés pour le moment, la Ville sera bien au-dessus des 5 % demandés.

Cet appel à initiatives privées doit donc permettre de sélectionner un opérateur afin de répondre à ces besoins d'IRVE publiques sur voirie et sur les parkings ouverts au public.



GAËL ARCHIMBAUD

COORDINATEUR DE L'ANNÉE DE L'AUTOMOBILE

ANCIEN CONSEILLER MUNICIPAL DE LA BAULE-ESCOUBLAC

Désigner Gaël Archimbaud pour animer et coordonner cette « Année de l'automobile » était comme une évidence. Ce Baulois de naissance, ancien conseiller municipal, a écrit plusieurs ouvrages sur l'histoire de notre ville, dont *La Baule et l'automobile* qui vient de ressortir dans une nouvelle édition enrichie et complétée.

Il a donc reçu la mission d'organiser tous les événements en lien avec ce thème et de mettre en synergie l'ensemble des acteurs bénévoles qui interviendront.

Comment l'histoire de La Baule-Escoublac est-elle liée à celle de l'automobile ?

Les deux sont quasiment nées en même temps, entre la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle. Leurs deux histoires sont déjà totalement parallèles.

Ensuite, par la volonté de François André, pour pouvoir reprendre l'idée des Américains d'organiser des courses de voitures sur la plage, il a créé la « Semaine automobile », avec le Grand Prix de La Baule, un rallye Paris-La Baule, le concours d'élégance, et des épreuves d'adresse au volant.

Ainsi, l'automobile s'est ancrée dans l'ADN de La Baule-Escoublac.

Courses sur la plage, rallyes, concours d'élégance, le circuit d'Escoublac, le développement économique de la ville grâce à l'essor du tourisme et des mobilités... : peu de villes ont un passé commun aussi riche avec la voiture sur à peine 100 ans.

Quelques dates marquantes ?

L'arrêté municipal pris le 27 juin 1900 par le maire Édouard Trabaud limitant la vitesse de véhicules à moteur à 8 km/h. Il faut dire qu'il y avait une sacrée cohabitation sur la chaussée, avec des charrettes à cheval ou à bras, des cyclistes et des piétons, sachant que la circulation à droite ou à gauche n'avait pas encore été fixée.

À partir de 1924 et jusqu'en 1938, tous les grands pilotes de l'époque venaient à La Baule, dont le Grand Prix sur la plage se déroulait peu de temps après les 24 Heures du Mans créées en 1923.

L'initiative de Louis Lajarrige en 1927 de déplacer vers le nord la voie ferrée et la gare (alors place de la Victoire). D'abord pour trouver des espaces pour lotir. Mais aussi pour désengorger le centre-ville des énormes embouteillages du passage à niveau que créait l'arrêt des locomotives à vapeur pour ravitailler en eau, décharger les marchandises et laisser descendre les voyageurs.

Le début des « Trente Glorieuses » avec l'essor des congés payés, où les saisons estivales multiplient déjà

la population par dix. Il a fallu alors s'adapter : le remblai a été élargi et un nouveau pont a été construit pour franchir l'étier du Pouliguen.

Le concours d'élégance a également compté dans l'histoire de la ville ?

Il est apparu en 1924 à l'initiative de François André, d'abord devant le Casino puis dans les jardins du tennis du Country Club avant de migrer au stade équestre à son ouverture.

Le règlement, qui a évolué au fil du temps, indique clairement que le classement est obtenu par des points attribués pour l'élégance et la ligne du véhicule.

Au début des années 60, François André recruta Roger Duquesne. Acteur de théâtre mais surtout grand homme de radio au micro d'Europe n°1, il jouissait d'une grande renommée. Nantais d'origine, il habitait et connaissait très bien La Baule où il est d'ailleurs décédé. Il s'amusait à dire y avoir été élu « le plus beau bébé » en 1926 au Parc des Dryades. Il fut également directeur de l'Office du tourisme de 1980 à 1987. Roger Duquesne a contribué à la notoriété à la ville.

Le concours d'élégance mettait aussi toujours à l'honneur une marque ou un modèle de véhicule lancé dans l'année. Par exemple, la Ford Sierra Cosworth V8 en 1983 et la Renault Espace en 1984.

Que représente La Baule-Escoublac pour vous ?

Mes parents s'y sont rencontrés lors de la Seconde Guerre mondiale. J'y étais scolarisé, je m'y suis marié, toute ma famille y est enterrée. J'ai toujours habité ici, même si mon activité professionnelle m'a parfois emmené à l'étranger.

Je suis très attaché à La Baule et à son histoire : c'est ma ville d'amour.

Je voudrais vivement remercier monsieur le Maire pour sa confiance et pour m'avoir confié cette passionnante mission dans l'intérêt général et pour le rayonnement de notre ville.

1^{ER} JUIN 2022 : DÉMARRAGE DES NAVETTES INTER-QUARTIERS !



Franck Louvrier et l'équipe municipale avaient pris, durant la campagne des élections municipales, l'engagement très fort de la mise en place de navettes inter-quartiers couvrant l'intégralité du territoire de la commune.

Le 1^{er} juin prochain, ce service, qui répond à une forte attente des résidents depuis trop longtemps, sera effectif avec l'ouverture de deux lignes !

Comme un symbole, ce beau projet va voir le jour au cours de « l'Année de l'automobile » qui comprend également la thématique des mobilités.

En un an et demi, ce tour de force a pu être réalisé grâce à un énorme travail et une parfaite synergie entre la Ville et Lila Presqu'île, qui organise les circuits.

Un plan de circulation a ainsi été précisément défini sur la base de l'actuelle ligne 20, laquelle ne donnait pas satisfaction autant par sa couverture géographique que par son cadencement.

Désormais, ce sont deux boucles qui vont desservir l'ensemble des quartiers de la ville tout au long de l'année :

- une sur la partie ouest de la commune, baptisée... « La Baule-ouest » qui, au départ de la gare SNCF-sud, couvrira le centre jusqu'au stade Moreau-Defarges pour revenir par de Lattre jusqu'à Beslon, Escoublac et retour, soit 32 arrêts ;
- l'autre sur la partie est, « La Baule-est » : même départ de la gare SNCF-sud jusqu'à Lajarrige, pour ensuite desservir Escoublac, faire le tour du Guézy et avec un retour par les immeubles en vague, l'avenue du Bois d'Amour-Clémenceau, soit encore 32 arrêts.

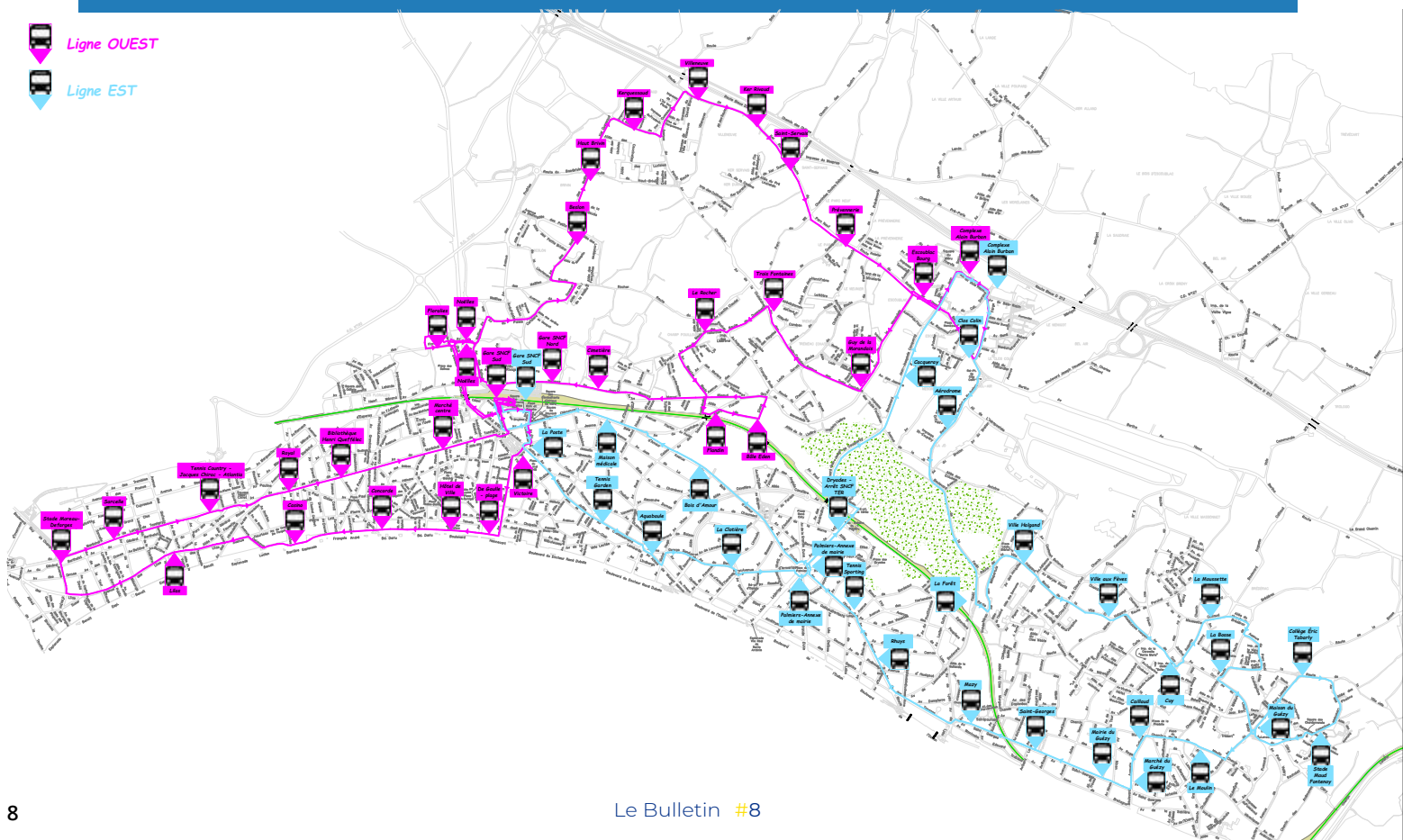
À noter que ces boucles auront deux points de croisement, l'arrêt gare-sud et le complexe Alain Burban à Escoublac, facilitant ainsi les interconnexions. Elles proposeront également plusieurs points de jonction avec les stations de vélos en libre-service.

Quant aux véhicules utilisés, ils ont été choisis pour être parfaitement adaptés à la taille d'un usage urbain, pouvant recevoir 20 personnes (10 assises et 10 debout).

Au final, ce service de transport en commun va proposer un maillage exceptionnel de l'ensemble de la ville.

PRATIQUE :

- Les tarifs seront ceux usuels de Lila Presqu'île : abonnements, tickets à l'unité...
- Horaires : disponibles prochainement sur le site de Lila Presqu'île : www.lilapresquile.fr



QUAND LA BAULE INSPIRAIT LES CONSTRUCTEURS AUTOMOBILES !



Crédit photo: La Baule Sclapa



Crédit photo: La Baule Sclapa

Fondée en 1901, la société automobile La Licorne présente en 1927 au salon de Paris une nouvelle 5 CV en plusieurs carrosseries, dont ce coupé « La Baule ».

En 1948, le constructeur de caravanes L'Escargot propose de nouvelles gammes de caravanes correspondant aux puissances des voitures populaires. Parmi elles, « La Baule », trois modèles pour des voitures à partir de 6 CV.

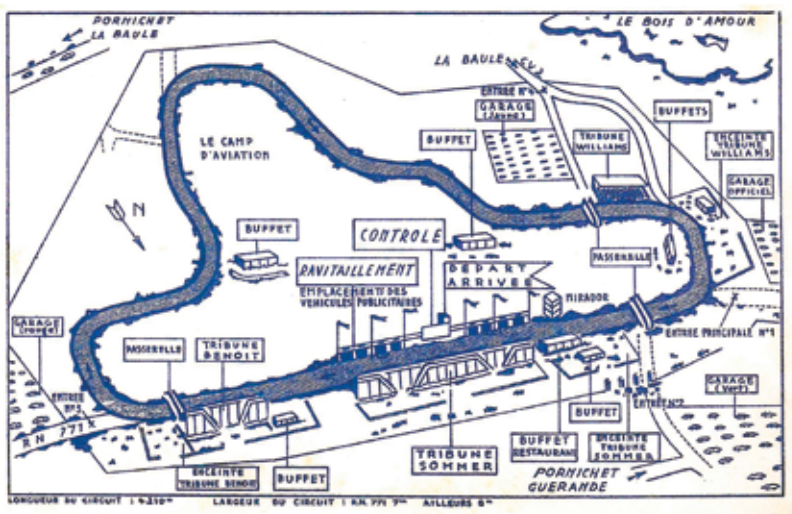
Dans un autre registre, l'auteur de la célèbre série BD « Michel Vaillant », le dessinateur nantais Jean Graton, s'est amusé à attribuer le nom de notre ville balnéaire à l'une des fameuses Vaillante (album n°5, *Le 13 était au départ*).

Récient clin d'œil, durant l'été 2020, au sortir du premier confinement, la municipalité offre des séances de *drive in* : la pandémie met l'automobile en avant et permet d'être au cinéma dans sa voiture.

UN VRAI CIRCUIT DE COURSE AUTOMOBILE, ESCOUBLAC

En 1951, le maire de La Baule, René Dubois, veut relancer les courses automobiles. Comme cela n'est plus envisageable sur la plage, un véritable circuit sort de terre à Escoublac, autour de l'aérodrome.

Un journaliste de l'Écho de la Presqu'île écrit alors dans l'édition du 6 avril 1952 : « Ce nouveau circuit de 4,160 km sera l'un des plus beaux de France avec une magnifique ligne droite de 1300 mètres. (...) Les organisateurs soucieux d'assurer le maximum de commodités aux spectateurs ont prévu des parcs pour contenir facilement 15 000 voitures. (...) Nous ne saurons mieux faire que de remercier Monsieur le Maire (...) et son Conseil municipal d'avoir doté la plus belle plage d'Europe d'un spectacle digne de sa notoriété. »



Le 24 août 1952, ce circuit est étreint à l'occasion de la finale des Grands Prix de France comptant pour le championnat du monde. Les plus grands pilotes sont présents, Jean Behra, Giuseppe Farina ou Alberto Ascari sur Ferrari. Ce dernier empoche la victoire qui lui permettra d'être champion du monde la même année.

Le tragique accident du 11 juin 1955 au Mans, qui fit 82 victimes, entraîna l'annulation du Grand Prix de La Baule. Celui-ci ne fut plus jamais reconduit.

Le circuit fut cependant utilisé dans le cadre de différents rallyes. Celui de La Baule, créé en 1959, utilisa ce parcours 16 fois en 28 années d'organisation pour des épreuves de vitesse.

1970 reste pour les amateurs de sport auto un souvenir majeur. Le circuit, qui accueillait une épreuve de vitesse à l'occasion du passage du Tour de France automobile, fut le théâtre d'un duel farouche entre Jean-Pierre Beltoise et Henri Pescarolo.

L'expansion urbaine et le durcissement des normes de sécurité pour les courses automobiles auront eu raison de cette infrastructure. Le circuit d'Escoublac fut emprunté en partie une dernière fois en 1986, pour le dernier Rallye de La Baule.

2021, ANNÉE DU CHEVAL : une grande satisfaction

« 2021, Année du cheval » vient de s'achever en apothéose en offrant une nouvelle dimension à notre Jumping international 5* (cf. infra). Ces douze mois consacrés à « la plus belle conquête de l'homme » ont été riches en manifestations de toutes sortes qui ont touché tous les publics, comme le confirme sa coordinatrice, Virginie Fontaine.



Que retenir-vous de cette mission dont vous vous êtes acquittée avec disponibilité et dynamisme ?

Plein d'images et de souvenirs !

Mais je tiens d'abord à remercier notre Maire, Franck Louvrier, et le Conseil municipal d'avoir dédié cette année au cheval et de m'avoir confié la coordination des événements. Tous les élus ont participé spontanément à ce thème en consacrant des manifestations spécifiques ou en acceptant de nicher cette thématique dans leurs activités événementielles déjà programmées.

Je remercie aussi particulièrement les agents municipaux pour leurs contributions essentielles à ces réalisations, ainsi que les bénévoles, nos associations, nos professionnels des métiers de la filière équine et tous ceux qui ont permis de monter ces belles opérations avec dévouement, engagement, et avec la joie de pouvoir transmettre à tous les publics une passion et la découverte du monde chevalin.

Une satisfaction particulière ?

Celle d'apprendre que certaines des opérations initiées cette année vont devenir pérennes !

Quelques exemples : le village des métiers initié par Les Écuries du Niro ; le projet Equilève qui va prendre une dimension nationale avec l'appui du Lion's PVDO et son réseau ; l'équithérapie et la médiation animale qui vont faire leur entrée au programme des activités de nos aînés à la maison collective de La Forêt dont je salue l'enthousiasme de la directrice Madame Bourrigaud ainsi que de son personnel.

Un dernier mot ?

Vive 2022, « Année de l'automobile » ! Je lui souhaite d'être aussi lumineuse, pétillante et pétaradante que le fut notre « Année du cheval ».



FANFARE DE LA GARDE RÉPUBLICAINE



EXPOSITION DU CADRE NOIR



VENTE AUX ENCHÈRES



JUMPING 60 ANS

La ville en **MOUVEMENT**

EN BREF

ÉLECTIONS : IL EST ENCORE TEMPS DE S'INSCRIRE POUR LES LÉGISLATIVES



S'il est trop tard pour s'inscrire sur les listes électorales pour voter pour l'élection présidentielle, cela est encore possible jusqu'au vendredi 6 mai pour les Législatives des 12 et 19 juin.

Pour information, le nombre d'électeurs a augmenté à La Baule-Escoublac de 4 % (+ 627 inscrits par rapport aux derniers scrutins de juin dernier).

VOTE PAR PROCURATION : PROCÉDURES SIMPLIFIÉES



Il est dorénavant possible de donner procuration à une personne même si celle-ci réside dans une autre commune. Toutefois, elle devra quand même se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter.

À consulter : maprocuration.gouv.fr

VOTER EST UN DEVOIR

+ **d'infos** : Service des formalités administratives

02 51 75 75 20 – etatscivil@mairie-labaule.fr

CRÉATION D'UNE COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE « TRANQUILLITÉ PUBLIQUE »



Liés au développement des activités diverses, des animations et aux aléas de tout type (climatiques, technologiques, de sécurité générale...), des événements nouveaux

et imprévisibles peuvent se produire, nécessitant la mise en œuvre rapide d'actions adaptées afin d'en limiter les conséquences, tant sur la durée que sur l'ampleur.

Pour anticiper de telles difficultés, la Ville s'est dotée d'une commission extra-municipale appelée « Tranquillité publique ».

Présidée par Bruno Misset, Conseiller municipal délégué à la sécurité, elle est composée d'élus et d'experts (Police nationale, Police municipale, sapeurs-pompiers...), ainsi que de personnalités extérieures qui pourront être invitées en fonction des sujets abordés.

Cette commission émettra un avis et se prononcera sur les questions relatives à la sûreté, à la Police municipale, aux secours, aux biens et aux personnes ainsi qu'aux plans de prévention des risques.

UN NOUVEAU CLUB AU SERVICE DES ENTREPRENEURS BAULOIS

LES ENTREPRENEURIALES
LE CLUB

L'attractivité de notre ville ne se dément pas, comme l'attestent les derniers chiffres

de population fournis par l'INSEE et l'augmentation conséquente du nombre d'électeurs inscrits.

Pour continuer de la développer, notamment au niveau économique, et ancrer La Baule-Escoublac comme véritable ville balnéaire où il fait bon entreprendre, Laurence Briand, Adjointe au Maire, en charge de l'attractivité, développement économique et tourisme et la municipalité viennent de créer un club de chefs d'entreprise, « Les Entrepreneuriales, le club ». Celui-ci est un réseau de professionnels dédié à tous les dirigeants, commerçants, indépendants, basés à temps plein ou partiellement, sur la commune.

Les rencontres vont se dérouler tout au long de l'année de diverses manières : petits déjeuners, conférences..., et porteront sur des thématiques multiples : finance, juridique, immobilier, recrutement, management, accompagnement dans les démarches, prise en compte de la dimension familiale...

Ce travail débouchera l'année prochaine sur un événement, « Les Entrepreneuriales », sous la forme d'une cérémonie de remise de prix. Elle permettra de donner un coup de projecteur sur les nouvelles entreprises et les nouveaux commerçants implantés dans la ville, avec différentes catégories : développement durable, international, communication, développement commercial.

DÉMARRAGE DE LA PERMANENCE MUNICIPALE MOBILE



La municipalité va à la rencontre des administrés : chaque samedi midi, de 11h30 à 12h30. Les élus d'astreinte (un adjoint et un conseiller municipal) reçoivent sans rendez-vous les résidents baulois au sein de la permanence municipale mobile et prennent en compte doléances, questions et propositions.

Le véhicule change d'emplacement à chaque fois : différents endroits répartis dans l'ensemble des quartiers ont ainsi été déterminés pour ces rencontres interactives. Le calendrier complet est disponible sur le site de la ville et rappelé chaque semaine sur les réseaux sociaux et les panneaux d'information numériques.



SÉCURITÉ FERROVIAIRE



Afin de renforcer la sécurité autour des trois passages à niveau piétons de la commune, une signalisation spécifique a été installée (avenue du Marquis, avenue Anne de Bretagne, avenue d'Olivet/avenue d'Orléans). Elle vise à alerter les

usagers du danger lors du franchissement de ces ouvrages.

Cette signalisation consiste en un traçage horizontal sous forme de chevrons jaunes en amont des portillons et en la pose, de chaque côté, d'un panneau (format et texte imposés par la SNCF) surmonté d'un feu de balisage qui clignote 24h/24 et qui est alimenté par un panneau solaire.

Le coût global de ces aménagements à la charge de la commune est de 12 800 € TTC.

INSCRIPTION DE LA COMMUNE SUR LA LISTE DE CELLES EXPOSÉES AU RECUIL DU TRAIT DE CÔTE



Le Conseil municipal a choisi à l'unanimité de faire inscrire La Baule-Escoublac sur la liste des communes littorales exposées au recul du trait de côte.

La loi Climat et résilience votée en août dernier porte lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience face à ses effets. Elle apporte notamment un soin particulier aux communes littorales menacées par le recul du trait de côte. Ce sujet est particulièrement sensible pour la France avec 19 200 km de façade maritime dont 20 % des côtes rocheuses et 37 % des côtes sableuses sont affectées par l'érosion maritime.

Aussi, la loi prévoit l'établissement d'une liste de ces communes. Les politiques d'aménagement doivent être adaptées aux phénomènes hydro-sédimentaires entraînant l'érosion du littoral. Cette inscription leur permettra de bénéficier d'outils et de dispositifs prévus par la loi pour accompagner le recul du trait de côte.

En Loire-Atlantique, dont le principal critère était le seuil de 15 logements minimum concernés à 100 ans dans la zone côtière des Plans de prévention des risques littoraux (PRRL), la préfecture a sélectionné quatre communes (Pornichet, Le Pouliguen, Mesquer, Piriac-sur-Mer).

La Baule-Escoublac n'avait pas été retenue au motif « qu'aucun logement n'est recensé dans la zone d'érosion côtière » cartographiée par le PRRL. Pourtant, ce dernier a identifié la façade maritime de la ville comme une bande d'érosion exposée « aux chocs mécaniques » de la houle.

Il est en effet indéniable que le mur actuel du remblai baulois constitue un ouvrage de fixation du trait de côte qu'il est indispensable de maintenir pour la sécurité des biens et des personnes à échéance centennale, comme l'a démontré il y a quelques années la tempête Xynthia.

Aujourd'hui, cet ouvrage réalisé en 1927 présente un état de dégradation jugé important par plusieurs bureaux d'études. Ils ont en particulier constaté les effets visibles et progressifs de la dégradation du béton armé sur l'ensemble de la structure depuis plus de 20 ans. Sous l'effet d'un environnement particulièrement hostile, la corrosion des armatures entraîne une perte de matière qui, à terme et sans travaux conduira à la rupture complète des aciers. La conclusion unanime est que ce mur ne pourra poursuivre sa fonction d'ouvrage de protection sur le siècle à venir. Son maintien est donc inéluctablement lié à celui du trait de côte.

Dans ce contexte et concomitamment au projet de requalification de la promenade de mer, il est primordial pour La Baule-Escoublac d'engager à court terme des actions visant à la consolidation, voire à la reconstruction, de ce mur de protection.

C'est la raison pour laquelle la Ville a souhaité être inscrite sur la liste des communes exposées au recul du trait de côte. L'objectif est de pouvoir bénéficier des outils et des éventuelles subventions prévus par le dispositif.

VERS UNE RESTAURATION MUNICIPALE PLUS QUALITATIVE



La municipalité vient de réaliser un autre engagement fort de la campagne électorale, la reprise du contrôle de la restauration communale.

Votée à l'unanimité du Conseil municipal, la Société Publique Locale (SPL) Restauration presqu'île a pour mission d'assurer la gestion et l'exploitation de la restauration collective bauloise à compter du 15 juillet prochain en remplacement de l'actuel prestataire privé.

Avant cette date, la SPL se structure et s'organise pour assurer dans les meilleures conditions ce service public fondamental. Son conseil d'administration a ainsi désigné comme président Bertrand Plouvier, Conseiller municipal de La Baule-Escoublac, Conseiller communautaire de CAP Atlantique et administrateur du Parc Naturel Régional (PNR) de Brière. Il a également procédé au recrutement d'une directrice expérimentée, Marie Brisset.

L'enjeu est de taille, puisque la cuisine centrale bauloise prépare les déjeuners pour les quatre groupes scolaires de la commune, le restaurant administratif des agents de la Ville, la résidence pour personnes âgées Bôle Eden ainsi que les repas pour le portage à domicile. Ce sont ainsi plus de 136 000 repas complets qui sont distribués chaque année.

En reprenant directement la gestion des repas municipaux, la Ville entend proposer une offre qualitative « de la fourche à la fourchette » répondant aux exigences du public en termes de bio, d'achats locaux et de circuits courts.

Restauration presqu'île est également un précurseur du Plan alimentaire de territoires que plusieurs communes de CAP Atlantique et du PNR de Brière sont en train d'élaborer.

APPROBATION DE L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE (ABC)



ATLAS
de la biodiversité
communale

La Ville vient de formaliser avec le Parc Naturel Régional de Brière son adhésion à l'ABC, qui a trois objectifs :

- Améliorer et mettre à jour la connaissance du patrimoine naturel du territoire, notamment par l'implication des habitants ;
- Sensibiliser le grand public à la richesse de la biodiversité ;
- Identifier des pistes d'actions pour la préservation, la restauration et la valorisation du patrimoine naturel.

Le but est d'agir sur le territoire de la commune pour inventorier, sensibiliser, communiquer et préserver la biodiversité.

PLACE RENÉ COTY : DÉBUT DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION



La municipalité a décidé de la réfection de la place René Coty et de ses alentours en concertation avec les riverains et le Comité consultatif de quartier.

Les travaux viennent de débuter et vont durer environ sept mois jusqu'à fin septembre avec une interruption en juillet et août.

Tout en conservant l'espace pour les amateurs de pétanque, un square paysager avec une aire de jeux et une pergola vont être aménagés au centre de la place.

LE PLAN VÉLO DÉFINITIVEMENT VALIDÉ



Le Conseil municipal du 25 février dernier a définitivement adopté le Plan vélo.

L'objectif est, d'ici la fin de la mandature (2026), de doubler le linéaire de voies aménagées pour l'usage du vélo qui est actuellement de 40 km, et d'installer sur l'ensemble des quartiers de la commune des équipements adaptés.

Votre bulletin municipal aura l'occasion d'y revenir plus en détail.

2 NOUVELLES STATIONS ÉCOVÉLO

Le succès de la mise à disposition de vélos à assistance électrique ne se dément pas.

Afin de faire face à l'accroissement de la demande, deux nouvelles stations viennent d'être installées : avenue de Lyon, à proximité du front de mer, et à Aquabaule.

JUMPING INTERNATIONAL DE LA BAULE : NOUVEAUX PARTENAIRES, NOUVELLES AMBITIONS !



Avec Pierre de Brissac, président de la Société des Concours Hippiques, le CSIO 5 étoiles de La Baule prend une nouvelle dimension : aux partenaires historiques de nouveaux viennent s'associer, dont le fabricant de montres suisses Rolex pour au moins trois années.

Ces partenariats majeurs vont contribuer à faire évoluer ce grand rendez-vous en apportant aux différentes épreuves des dotations supérieures. Cela va permettre d'offrir aux spectateurs les meilleures équipes au monde, le plus haut niveau possible et le meilleur des spectacles. Davantage de dotations signifie aussi plus de retombées médias.

Dans le domaine hippique, Rolex se concentre sur de grandes épreuves historiques sur herbe, comme Rome ou Aix-la-Chapelle, la « Mecque du cheval ». C'est donc une opportunité exceptionnelle pour notre ville d'intégrer ce circuit tout en restant dans le calendrier de la Fédération équestre internationale et en conservant la Coupe des Nations, « l'Officiel de France », grâce au large soutien de la FFE et de son président Serge Lecomte.

Cette épreuve, qui accueille chaque année l'élite mondiale du saut d'obstacles, va demeurer un levier de rayonnement sportif et international pour La Baule-Escoublac. Pour rappel, ce concours est l'un des seuls à ce niveau à proposer un accès gratuit au public dans l'enceinte du stade équestre François-André.

Jumping international 5* - 61^e édition

Stade François-André - 5 au 8 mai prochain. Entrée gratuite dans la limite des places disponibles.

ORGANISATION RENFORCÉE

Le Jumping modifie son organisation pour monter d'un cran : il se dote d'un directeur sportif, volonté de monter en puissance et en gamme. Il s'agit de Frédéric Cottier, ancien cavalier, médaillé de bronze avec l'équipe de France aux JO de Séoul (1988), chef de piste de renommée mondiale pour de nombreux concours et compétitions dont La Baule depuis 2005.

Il sera remplacé dans ce rôle par Grégory Bodo, qui était déjà son premier assistant depuis 6 ans. Il est réputé pour être l'un des meilleurs concepteur de parcours au monde, favori pour officier aux JO de Paris 2024.

Frédéric Cottier et Grégory Bodo sont les 2 seuls chefs de piste français labellisés « Level 4 » par la FEI.

LA BAULE ET L'AUTOMOBILE, C'EST AUSSI DU CINÉMA



L'automobile a eu plusieurs fois l'occasion de se mettre en scène dans la ville balnéaire.

Ainsi le Grand Prix de La Baule de 1954 servira de fond d'histoire à un film, *Casse-Cou, mademoiselle*, avec Marthe Mercadier, Raymond Bussières et Albert Préjean.

Les cinéphiles les plus avertis se souviendront également de la longue séquence d'ouverture de *Lola*, film de Jacques Demy sorti en 1961. Une Cadillac Eldorado y roule sur le front de mer en direction de Pornichet et s'arrête sur l'esplanade face à l'avenue Lajarrige.

LE BIBLIOBUS A REPRIS SA ROUTE !



Depuis 2008, le Bibliobus de La Baule-Escoublac joue un rôle essentiel dans la vie des Bauloises et des Baulois, à la croisée de la culture et de l'éducation.

En raison de l'allègement des mesures sanitaires, celui-ci va pouvoir reprendre sa route et remplir pleinement sa mission au plus près des résidents.

Ce service propose une sélection importante et diversifiée de 1300 ouvrages, magazines et bandes dessinées, mais aussi des livres destinés aux personnes déficientes visuelles.

Un bibliothécaire sera présent pour accueillir et conseiller les usagers dans leurs choix de lecture en proposant des nouveautés qui pourront être réservées.

Jours et heures de passage dans les quartiers :

- Mercredi de 9h30 à 12h : Escoublac - Mairie
- Jeudi de 9h30 à 12h : Guézy - place du marché
- Samedi de 9h30 à 12h : avenue Lajarrige (n°38/42)
- 1^{er} mardi de chaque mois de 10h à 12h : résidence Bôle Eden.

Les événements en **IMAGES**



1952-2022 : 70 ANS, 70 PILOTES



CMJ : TRAVAIL SUR LA PROMENADE DE MER



EFFIA : STATIONNEMENT



REMISE D'UN VÉHICULE AUX RESTOS DU COEUR



REMISE DES MÉDAILLES DE LA VILLE



LA VILLE SOUTIEN L'UKRAINE



REMISE DES MÉDAILLES AUX AGENTS



VOEUX DU MAIRE AUX AGENTS

AVRIL

Jusqu'au 24

Exposition Manon Renier
Espace culturel chapelle Ste-Anne

2

Tedx La Baule

Palais des congrès et des festivals Jacques Chirac-Atlantia

2 avril au 26 juin

Exposition « Isabel Espinoza»
& Artiste en résidence
Agathe Bokanowski
Musée Boesch

8 avril au 17 septembre

Exposition Paris Match
Dans les quartiers de la ville

10 et 24

Élections présidentielles

15 au 17

Salon Art Shopping

Palais des congrès et des festivals Jacques Chirac-Atlantia

16 et 17

La Baule en fleurs

Parc des Dryades

18

Chasse aux oeufs

Parc des Dryades

21

Carnaval

Avenue de Gaulle

26

Passage du tour auto 2022

Espalade Lucien Barrière

30

Concours pétanque Promotion

Place des Salines

30 avril et 1er mai

Challenge Jean BOURDON

(Tir à la cible)

Complexe sportif Alain Burban

30 avril au 5 juin

Exposition Michel Vaillant

Espace culturel chapelle Ste-Anne

30 avril et 1er mai

La Baule glisse festival

Les Voiles Royales

MAI

1

Centième rassemblement de voitures

Aérodrome
de La Baule-Escoublac

5 au 8

Jumping de La Baule

Stade François André



7 et 8

Championnat Départemental de tir à la cible

Complexe sportif Alain Burban

8

Cérémonie de commémoration

Monument aux morts - Jardins de la Victoire

18 et 19

Rallye des princesses

Espalade Lucien Barrière

21

Concours de belote À l'Écoute du Guézy

Maison de quartier du Guézy

22

Vide-grenier La Baule Pétanque

Place des Salines

28

Compétition de longe côte (Derby longe bay)

25 au 29

Derby Dragon

Baie de La Baule

JUIN

4 et 5

Compétition de Gymnastique
Championnat 44 Aînées et
jeunesses

Complexe sportif Alain Burban

Festival Hockey/Gazon

Stade Moreau Defarges

4 au 6

Finales Régionales individuelles
de tennis Jeunes et Séniors

Sporting Tennis Club

5

Lajarrige Auto Passion

Avenue Lajarrige

5 au 12

Tournoi de tennis ITF Séniors +
Garden Tennis Club

12 et 19

Élections législatives

21

Fête de la musique

Place Leclerc

23 au 26

Euro Master Lazer

CNBPP

24 au 26

Fêtes boulistes

Place des Salines

29 juin au 3 juillet

Festival de cinéma et musique
de film

**PROCHAINS
CONSEILS MUNICIPAUX**

22 avril - 20 mai - 24 juin



En direct et en replay
sur la page Facebook
de La Baule-Escoublac
@VilleLaBaule

**PALAIS DES CONGRÈS
ET DES FESTIVALS
JACQUES CHIRAC-ATLANTIA**

Suivez la programmation
au jour le jour sur le site
www.atlantia-labaule.com

Informations et réservations :
02 40 11 51 51

**Pour connaître les
événements
et manifestations
en cours et à venir
www.labaule.fr
02 51 75 75 75**